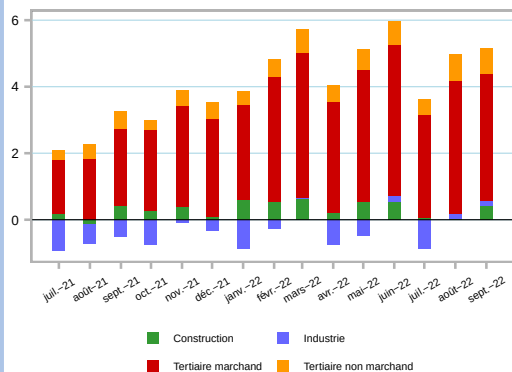


Activité économique

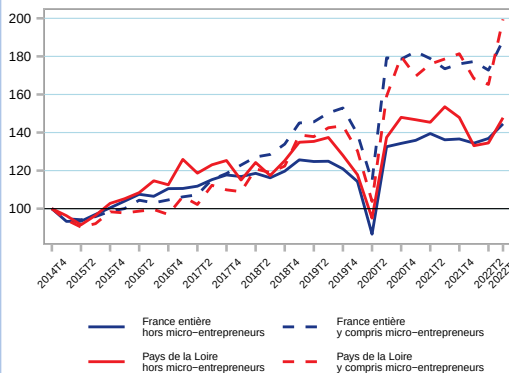
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



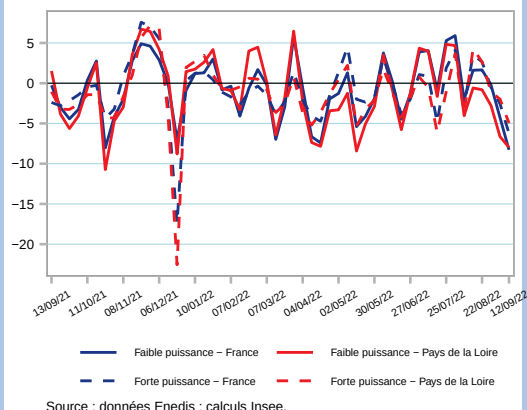
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Après un léger rebond en août, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) se stabilise en septembre. Il est supérieur de 5 % à son niveau de 2019, comme au mois d'août. En France, il est supérieur de 3 % à son niveau de 2019. Au 3ème trimestre 2022, le PIB ralentit (+0,2 % après le rebond modéré de +0,5 % au trimestre précédent).

Au 3ème trimestre 2022, les créations d'entreprises augmentent très fortement par rapport au trimestre précédent : +21 %, contre +9 % en France et après -2 % au 2ème trimestre. Hors micro-entrepreneurs, les créations augmentent de 10 %, après +1 % au trimestre précédent.

Consommation d'électricité des entreprises

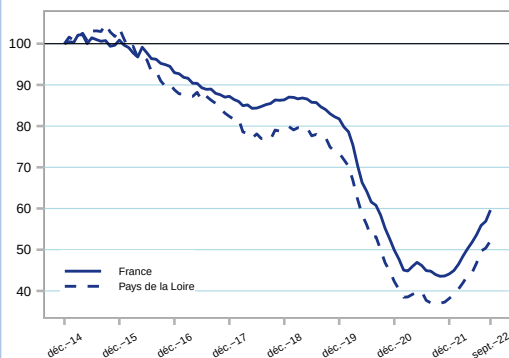
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



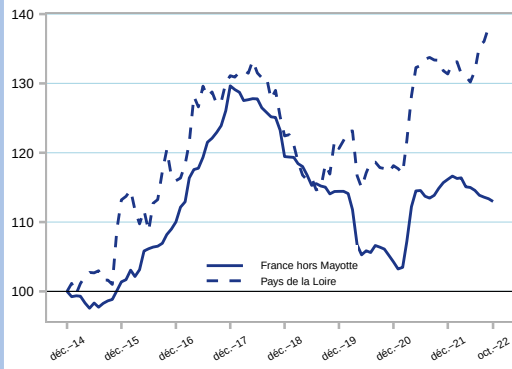
Note : données mensuelles brutes.
Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

La consommation électrique des entreprises recule légèrement depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Sur les 4 semaines du 22 août au 18 septembre, elle est inférieure de 1 % à son niveau moyen pour les compteurs forte puissance et de 5 % pour les compteurs faible puissance.

En septembre 2022, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois sont en hausse de 4 %, contre +5 % au niveau national. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en hausse depuis fin 2021.

Logements commencés

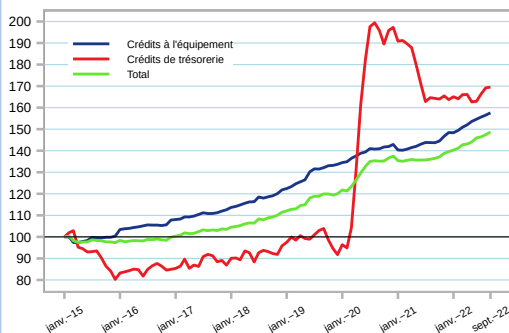
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle.
Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



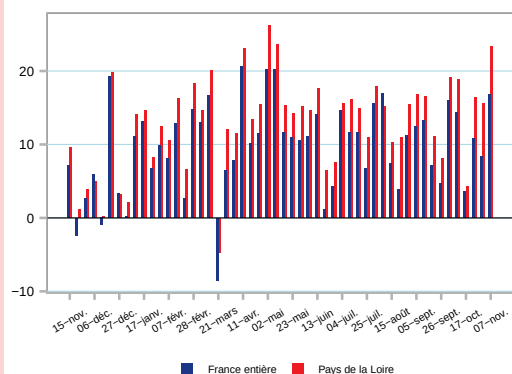
Note : données brutes.
Source : Banque de France.

Fin septembre 2022, 28 200 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé est stable et reste particulièrement élevé. En France, le niveau baisse de 0,3 %.

En septembre 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie sont stables. La tendance est à la stabilité depuis août 2021 après une forte baisse entre mars et juillet. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 63 % à leur niveau de septembre 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Transactions bancaires

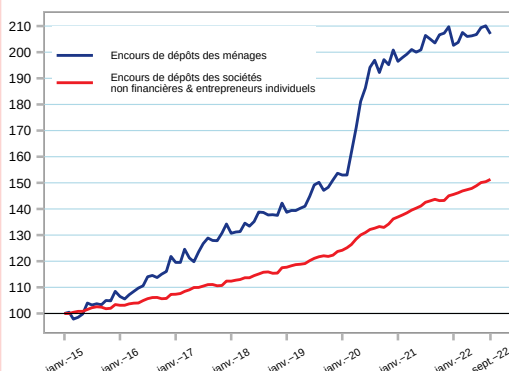
Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



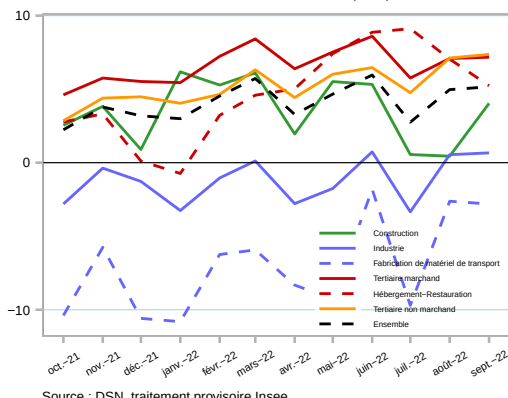
Note : données brutes.
Source : Banque de France.

En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 17 octobre au 13 novembre, elles sont supérieures de 15 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau national. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix expliquent en grande partie ce niveau.

En septembre 2022, les encours de dépôts des ménages sont en baisse (-1,5 %). La tendance haussière depuis fin 2020 est similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,6 %.

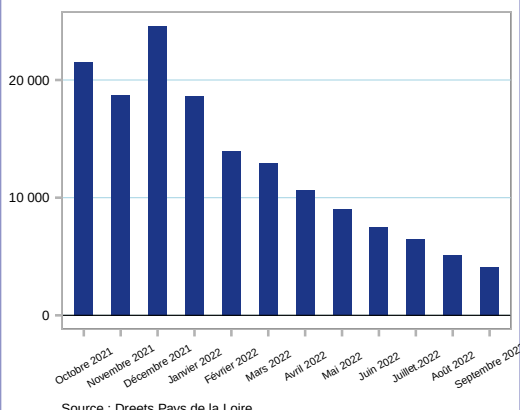
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Activité partielle :

nombre de salariés indemnisés

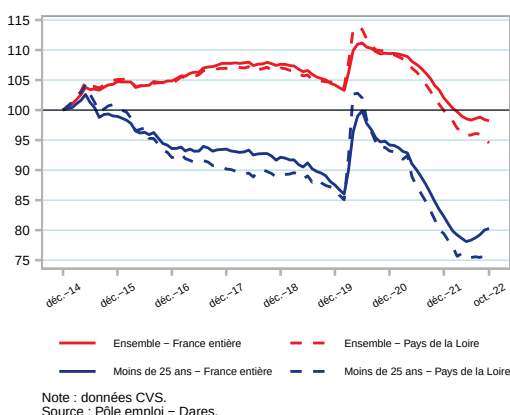


En septembre 2022, le volume d'heures rémunérées est à nouveau supérieur à son niveau d'avant-crise dans l'industrie (+1 %) et la construction (+4 %). Il reste nettement supérieur dans les secteurs tertiaires marchand et non marchand (+7 %). L'hébergement-restauration dépasse désormais de 5 % son niveau de 2019. La fabrication de matériel de transport est en deçà de 3 %, en lien avec des difficultés persistantes d'approvisionnement.

En septembre 2022, 4 100 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 5 100 en août et 6 500 en juillet.

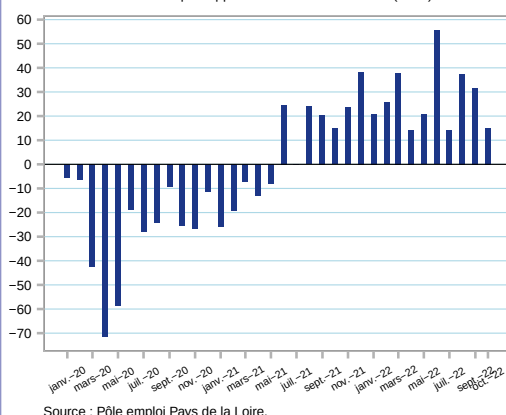
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

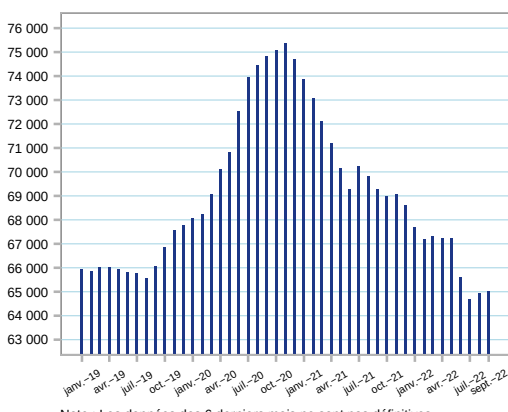
Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



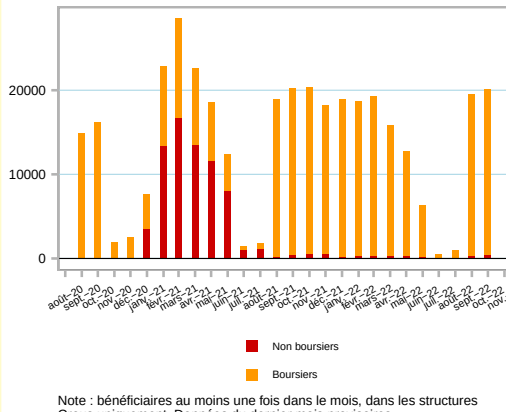
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C diminue en octobre 2022 (-0,7 %, contre -0,2 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est stable (contre +0,3 % en France).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis août 2021. En octobre 2022, elles sont supérieures de 15 % à leur niveau de 2019, après +32 % en septembre.

Bénéficiaires du RSA



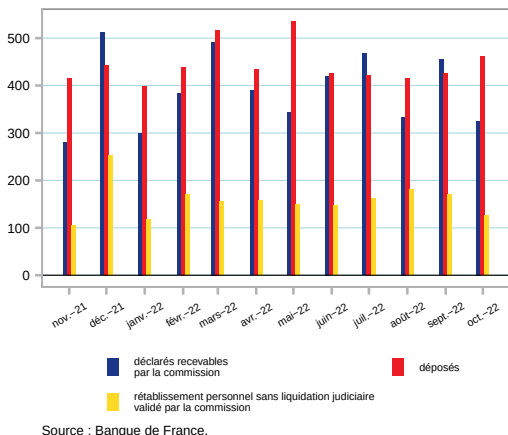
Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €



En septembre 2022, 65 000 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est quasi stable (+0,1 %). La tendance globale est à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 1,6 % à son niveau de septembre 2019.

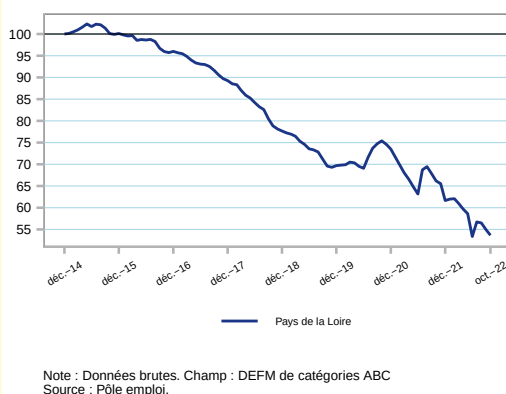
En octobre 2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires des repas à 1€ est en légère hausse de 3 % par rapport au mois précédent. Les étudiants boursiers ou en situation de précarité y sont éligibles.

Surendettement : nombre de dossiers



Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



En octobre 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en hausse (+8 %, après +3 % au mois précédent). Le nombre de dossiers jugés recevables diminue (-29 %, après +36 % au mois précédent).

En octobre 2022, 11 400 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est à nouveau en baisse (-2,4 %, après -2,7 % au mois précédent).